

# Ste Maria Goretti infos

## Avril 2022



### Le Denier de l'Eglise

Le dimanche 13 mars a débuté la campagne du denier de l'Eglise 2022.

Mais à quoi sert le Denier ?

Le Denier est la seule ressource financière que le diocèse possède pour rémunérer les prêtres et salariés de l'Eglise.

Chaque prêtre reçoit du diocèse environ 1000€ par mois pour faire face à ses dépenses de la vie courante (alimentaire, vestimentaire, voiture, mutuelle,...)

Ces 1000€ proviennent pour moitié des honoraires des Messes célébrées (18€ par messe et par jour) et l'autre moitié provient du Denier de l'Eglise.

Par exemple sur notre doyenné nous avons 6 prêtres, chacun reçoit par mois 500€ via le denier de l'Eglise soit un total de 3000€ par mois.

**Merci pour votre participation au denier de l'Eglise qui permet aux prêtres d'être entièrement disponible pour la mission.**

Vous pouvez verser votre participation via les enveloppes disponibles dans les églises ou à la maison paroissiale ou via internet sur le site <https://www.donner.cathocambrai.com/le-denier/don/>

Les dons au denier de l'Eglise donnent droit à une déduction fiscale.



### Jean Malaquin en chemin vers l'ordination diaconale



Depuis quelques années, Jean Malaquin chemine avec son épouse Pascale dans une préparation au diaconat permanent. Ce cheminement s'est vécu dans la discrétion avec le diocèse pour permettre une liberté de discernement.

Le samedi 8 janvier, notre archevêque, Mgr Vincent Dollmann a officiellement admis Jean et 3 autres hommes comme candidats à l'ordination diaconale.

*« Pascale et Jean Malaquin se sont rencontrés au sein du groupe « les 15-25 » grâce à Sœur Marie-Lucie Simon, Sœur Oblate Franciscaine il y a 37 ans. Mariés depuis 32 ans, nous résidons à Saint-Saulve et sommes parents de deux enfants : Marie 27 ans, infirmière, et Pierre 23 ans, étudiant.*

*Pascale est secrétaire comptable dans une résidence pour personnes âgées, « La Chataigneraie » à Saint-Saulve.*

*Jean est chargé de mission au Cabinet d'Expertise Comptable « La SADEC » à Valenciennes. Il pratique le karaté depuis 41 ans, est membre de l'OGEC et du comité des fêtes de l'école Saint-Joseph à Saint-Saulve.*

*Rattachés à la Paroisse Sainte Maria Goretti dans le doyenné des Marches du Hainaut, Pascale est membre de l'E.A.P.*

*Ensemble, ils participent à l'animation des messes dominicales dans la chorale guitare et voix. Ils animent la préparation au Mariage et au Baptême (ils aiment les rencontres et les échanges avec les jeunes couples et jeunes parents) et sont membres du Conseil Economique. »*

**Avant l'ordination, Jean va vivre une nouvelle étape : l'institution comme lecteur et acolyte. Cette étape se vivra le dimanche 15 mai à 10h30 en l'église d'Onnaing.**



## Neuvaine à Ste Rita

La neuvaine à Ste Rita se vivra du 14 au 22 mai.

Messe d'ouverture le 14 mai à 18h30, le dimanche 15 mai à 18h15 (après la messe du jour) diffusion d'un film sur la vie de Ste Rita, jeudi 19 mai à 15h : Sacrement des malades (sur inscription auprès du secrétariat paroissial), dimanche 22 mai à 17h : Messe de clôture et bénédiction des roses. Du lundi au vendredi à 10h30 : Prière avec les sœurs, 17h30 : Adoration et confession et 18h30 : Messe.

## Monseigneur Dollmann, s'est rendu l'Établissement pénitentiaire pour mineurs de Quiévrechain en compagnie des pères François et Hervé.

Monseigneur Dollmann a visité jeudi 17 mars, pour la première fois depuis son arrivée en 2018, l'Établissement pénitentiaire pour mineurs de Quiévrechain.

Ce centre, qui accueille des jeunes de 13 à 18 ans de toute la France, a ouvert ses portes en 2007, a rappelé le chef d'établissement Pascal Dupire, après avoir chaleureusement accueilli ses invités. Accompagné de Naomi Monnier, directrice des services pénitentiaires, le responsable a expliqué en détails l'histoire, le fonctionnement et les objectifs de cette structure du ministère de la Justice dont la capacité est de 59 places, dont 4 pour les filles.

Parmi eux, la médiathèque, les salles de classe et les lieux culturels. Une première étape pour renforcer les liens entre l'EPM et le diocèse ? Une piste de travail à creuser en tout cas.

## Nouvelles dans le doyenné

Le père Charles Nkourissa, curé de la paroisse Saint François en Val d'Escaut, arrivant au terme de ses trois années de contrat au service du diocèse, est rappelé par son archevêque pour une nouvelle mission dans son diocèse de Brazzaville en République démocratique du Congo. Le père Charles quittera le doyenné le 15 juin afin de rejoindre son diocèse d'origine où il est attendu dès fin juin. Monseigneur Dollmann nommera dans les semaines à venir un nouveau curé pour la paroisse Saint-François. Le père Charles en lien avec le doyen et l'équipe des prêtres poursuit sa mission de curé jusqu'au 15 juin. Nous saurons remercier le père Charles pour ce qu'il a apporté à nos paroisses durant ces deux années au milieu de nous.

Ce changera nous obligera à réorganiser la vie des 3 paroisses de notre doyenné pour la rentrée de septembre 2022.

## Messe en semaine

Sur la paroisse, plusieurs messes sont célébrées en semaine :

- Onnaing : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 8h30 à l'église
- Quiévrechain : mardi à 16h et vendredi à 18h au presbytère de Blanc-Misseron
- Curgies : vendredi à 16h30 à Ste Rita
- Sans oublier les EHPAD où des messes sont célébrées régulièrement : Les Feuillantines à Quiévrechain le premier jeudi du mois à 16h30 et à l'Ehpad de Sebourg le troisième mercredi du mois à 11h. (Possibilité d'y assister à condition d'être vacciné)

## Les fêtes patronales

Plusieurs fêtes patronales ont lieu pendant l'année, voici quelques dates à retenir :

- Du 14 au 22 mai : à Curgies, neuvaine en l'honneur de Ste Rita.
- Dimanche 12 juin : 10h30 à Sebourg, Messe en l'honneur de St Druon.
- Dimanche 19 juin à Crespin : Messe en l'honneur de St Landelin.

Paroisse Sainte Maria-Goretti du Hainaut  
1, rue Pasteur 59264 Onnaing  
Tel : 09 63 51 09 25 [ste-maria-goretti@cathocambrai.com](mailto:ste-maria-goretti@cathocambrai.com)  
Permanences à la maison paroissiale :  
mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h et jeudi de 17h à 19h